

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

**AM N° PM/2023/357**

Objet : **Interdiction de circulation et de stationnement**

Le Maire de la Commune de SAINGHIN-en-WEPPE,  
Vu, le code général des collectivités territoriales,  
Vu, le code de la route,  
Vu, le code pénal,  
Vu, l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,  
Vu, les pouvoirs de police du Maire à qui appartient de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité et la commodité de la circulation.

**CONSIDERANT**, que pour des raisons d'intérêt général et la sécurité des personnes à l'occasion du Marché de Noël, il y a lieu de prendre toute mesure afin d'assurer l'ordre et la sécurité.

**ARRETE**

**Article 1** : La circulation et le stationnement seront interdits sur une partie de la rue du Onze Novembre à l'occasion du Marché de Noël qui se déroulera à la Halle 2000. **Cette mesure prendra effet à partir du vendredi 15 décembre à 12 heures jusqu'au dimanche 17 décembre à 18 heures.**

**Article 2** : Des barrières seront installées par les services techniques de la ville et la route sera barrée depuis l'Espace Jeunes. Cela afin de permettre aux piétons d'accéder en toute sécurité à la Halle 2000.

**Article 3** : Les infractions au présent arrêté seront punies conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** : Le directeur général des services, le commandant de la brigade de la gendarmerie de La Bassée, la police municipale de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de 2 mois après sa publication sur le site internet de la Commune.

**Ampliation du présent arrêté, rendu exécutoire sera transmise à :**

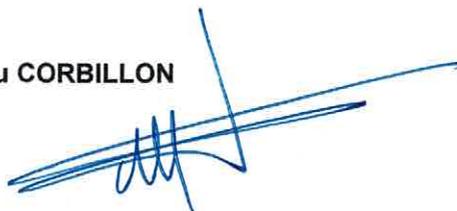
- **Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de la BASSEE,**
- **La Police Municipale,**
- **Aux archives municipales**



Fait à SAINGHIN-en-WEPPE, le 07 décembre 2023

Le Maire,

**Matthieu CORBILLON**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Matthieu Corbillon", written over a horizontal line.